

COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 17 juin 2025 – 17h45

Ordonnance du Président du Tribunal des activités économiques de Paris autorisant le report de la date limite pour l'approbation par l'assemblée générale de la Société de ses comptes annuels au 31 juillet 2025

Monsieur le Président du Tribunal des activités économiques de Paris (anciennement dénommé tribunal de commerce de Paris) a autorisé par ordonnance le report au 31 juillet 2025 de la date limite pour l'approbation par l'assemblée générale des comptes annuels de la Société.

En conséquence, l'Assemblée Générale Mixte de la Société, convoquée le **23 juillet 2025 à 16 heures** au siège social situé 59, avenue Marceau 75116 Paris, pourra délibérer sur l'ordre du jour arrêté par le Conseil d'administration et les projets de résolutions tels qu'ils ont été publiés dans l'avis de réunion paru au Bulletin des annonces légales et obligatoires le 13 juin 2025 (bulletin n°71).

Les actionnaires pourront se reporter ultérieurement aux rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes destinés à l'Assemblée Générale Mixte en vue d'obtenir plus d'informations sur ces projets de résolutions.

A propos de Smart Good Things Holding

Smart Good Things Holding, c'est avant tout une volonté : changer le monde en mettant la consommation au cœur de la protection. Cotée sur Euronext Access+ à Paris et fondée par Serge Bueno, Smart Good Things Holding est un pionnier de l'économie bienveillante et solidaire.

Plus d'informations : www.smartgoodthings.com



Contacts

Relations Presse Smart Good Things: presse@smartgoodthings.com

Relations Presse financière : Michael SCHOLZE - 01 56 88 11 14 - michael.scholze@seitosei-actifin.com

Relations Investisseurs : Jean-Yves BARBARA - 01 56 88 11 13 - jean-yves.barbara@seitosei-actifin.com